

Séance du 27 Octobre 2005

L'an deux mil cinq le vingt-sept Octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M.Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU

3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M.Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M.Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY

Absents : Mr Michel LE ROY, M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN,

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à Mr Pierre LE DILAVREC, Mr Michel LE ROY à Mr André RIOU

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 Octobre 2005

Date de Publication : 28 Octobre 2005

Secrétaire : Mr Pierre LE DILAVREC

<u>Objet</u> : Vente de deux terrains à bâtir

Le Maire informe le Conseil que Mr Philippe LE GUEN et Madame Marie Laure BASTARD, domiciliés Toul Mouded à Guerlesquin, souhaitent acheter deux terrains à bâtir, lots 1 et 2, Section AB n° 294 d'une superficie de 820 M² et 1187 M², soit 2007 M², Gweojenn porz kloz, afin d'y construire une maison à usage d'habitation. Le Conseil avait lors d'une précédente réunion, décidé de vendre ces terrains au prix de 8 € le M² soit 16056 € dans le cas présent (frais de notaire en sus). Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le Maire à vendre ces lots 1 et 2 Section AB n° 294 d'une superficie groupée de 2007 M², Gweojenn porz kloz, au prix de 16056 € net vendeur, décide que l'acte sera passé chez Me TILLY, Notaire à Guerlesquin, autorise le Maire à signer tout document à intervenir.